

Avis de constitution

SOCIETE « COLLEGE PRIVE INTERNAT J-KIAM'S »

Siège Abidjan, Akoupé-Zeudji, ANYAMA AKOUPÉ
ZEUDJI NON LOIN DE LA MOSQUEE, Lot TF 211 129
D'ANYAMA, Ilot TF 211 129 D'ANYAMA

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 13/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE PRIVE INTERNAT J-KIAM'S »

Objet :

La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

COLLEGE PRIVE D'ENSEIGNEMENT

SECONDAIRE :

- Education
- Formation
- Enseignement
- Internat
- Prestations diverses

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Akoupé-Zeudji, ANYAMA AKOUBE ZEUDJI NON LOIN DE LA MOSQUEE, Lot TF 211 129 D'ANYAMA, Ilot TF 211 129 D'ANYAMA

Dirigeant(s) Mlle KONAN AKISSI INES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12058 du 22/11/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71902/GTCA/RC/2024 du 22/11/2024

